



L'an deux mil vingt-quatre et le dix avril à vingt-et-une heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, sous la présidence de M. Michel PETIT, Maire.

Date de la convocation : le 2 avril 2024

Etaient présents : Christine BOUEILH, Coralie CANTAU, Rémi CAZALET, Nathalie HARDUYA, Corentin JEGUN, Michel PETIT, Matthieu PLOUVIER-KUNZ, Murielle RIGAUD et Christian TOLLIS

Etaient excusés :

ORDRE DU JOUR :

- Travaux sur la commune : réfection des toitures
- Etude de l'aménagement des coustous (plantations)
- Démission d'un conseiller municipal
- Point sur le budget
- Débriefing (conseil municipal) sur la fête du vin
- Compte-rendu sur la C.C.A.A.
- Point sur le social (devenir de l'association : Actions Sociales de Saint-Mont)
- Point sur les commissions
- Questions diverses

Toutes les délibérations, où le vote n'est pas précisé, ont été prises avec les votes suivants :

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal	11
Nombre de membres en exercice	09
Nombre de membres présents	09
Nombre de pouvoirs	00
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération	09
Nombre de voix pour	09
Nombre de voix contre	00
Nombre d'abstentions	00

Le Maire demande l'approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal (13 mars 2024). Ce dernier est adopté à l'unanimité.

Puis il demande aux conseillers de désigner un ou une secrétaire de séance. Nathalie HARDUYA est désignée secrétaire de séance.

1. Travaux sur la commune : réfection des deux toitures (silo et grange)

Le maire présente au conseil les travaux réalisés par l'entreprise CLAVE sur le silo. La toiture a été entièrement remplacée. Le travail est très bien fait. Certaines solives ont été remplacées car elles avaient pris l'humidité. La facture sera donc un peu plus élevée que le devis initial (23.032,58 €) mais le reste à réaliser est de 30.000 €.

Il reste maintenant à programmer la toiture de la grange qui sera refaite en tuiles, comme elle l'est actuellement.

2. Etude de l'aménagement des coustous

L'agent d'entretien signale la dangerosité pour entretenir les coustous. La pente est forte et il est difficile d'y travailler avec un engin. Le maire projette quelques photos d'aménagement de terrains en pente. Il convient d'y mettre des vivaces nécessitant peu d'eau.

Il confie à la conseillère en charge de l'embellissement, Coralie, le soin de voir avec Matthieu quel serait le meilleur aménagement paysager possible. Celle-ci décide de réunir la commission EMBELLISSEMENT.

3. Démission d'un conseiller municipal :

Le maire, Michel PETIT lit la lettre de Pauline ICART-FABIOL. Cette dernière démissionne pour des raisons professionnelles du conseil municipal le 24 mars 2024.

Puis le maire lit la réponse du Sous-Préfet de Mirande qui enregistre en Préfecture cette démission.

Cette information ne donne lieu à aucune délibération mais il convient d'acter que dorénavant les membres en exercice du conseil municipal seront au nombre de 9.

4. Point sur le budget au 31 mars 2024 (un quart d'année)

Le maire cède la parole à la première adjointe, Murielle RIGAUD, présidente de la commission FINANCES. Il s'agit de faire le point sur l'exécution budgétaire à un tiers d'année (alors que le budget n'est toujours pas mis en ligne sur le portail de la DGFIP par les services de Mirande).

F O N C T I O N N E M E N T

Dépenses :

011 – Charges générales : Prévu : 77.905,00 € Réalisé : 20.257,56 €

012 – Charges de personnels : Prévu : 63.650,00 € Réalisé : 16.607,93 €

65 – Autres charges : Prévu : 47.553,00 € Réalisé : 20.266,28 €

66 – Charges financières : Prévu : 4.324,30 € Réalisé : 3.561,03 €

Recettes :

013 – Atténuation de charges Prévu : 1.000,00 € Réalisé : 1.127,50 €

73 – Impôts et Taxes : Prévu : 131.324,94 € Réalisé : 20.295,23 €

74 – Dotations subventions Prévu : 61.145,00 € Réalisé : 5.889,02 € **(plus 1.569 €**

sur DGF)

75 – Autres produits : Prévu : 19.100,00 € Réalisé : 5.921,15 €

I N V E S T I S S E M E N T

16 – Emprunts : Prévu : 19.510,09 € Réalisé : 12.706,71 €

21 – Immobilisations corp. Prévu : 114.002,75 € Réalisé : 7.500,00 €

Les conseillers prennent connaissance des différents postes de dépenses et de recettes.

5. Débriefing municipal sur la Fête du Vin

La réunion de débriefing interne au foyer rural aura lieu le jeudi 11 avril 2024 mais il s'agit pour nous de faire le point sur le fonctionnement de la commune pendant ces deux jours, notamment en matière de circulation de stationnement et d'aménagement.

Tout s'est bien passé. Aucun problème de stationnement ou de circulation. Seules les indications étaient indigentes. Il faut flécher à nouveau le village car parfois des visiteurs vont à la cave mais ne savent pas qu'il y a de l'animation au village même de Saint-Mont.

De plus, il manque une sonorisation pendant ces deux jours. Il convient de voir comment une animation sonore pouvait se dérouler pendant deux jours.

Le système des deux services le samedi a permis de fluidifier la file d'attente.

C'est donc un bilan globalement positif qui est fait de cette édition du « Vignoble en Fête »

6. Compte-rendu sur le dernier conseil communautaire de la CCAA

L'ordre du jour était le suivant :

Finances :

- Amortissement titre travaux démolition Aignan : le maire explique ce qui s'est passé en 2020 avec la maison de la rue du Duc de Bouillon à AIGNAN.
- Amortissement des recettes irrécouvrables (2016/2022) : il s'agit d'impayés depuis 2026 pour un montant de 45.000 €
- Vote des taux d'imposition : la CCAA laisse les taux inchangés.
- Participations et subventions 2024 : il s'agit de lister les associations et syndicats bénéficiant de subventions de la CCAA
- Présentation et vote du Budget Primitif 2024 : le budget est équilibré avec 7.507.797,65 € en recettes et dépenses de fonctionnement, et 4.150.105,64 € en recettes et dépenses d'investissement.

• Voirie :

- Avenant marché voirie 2023 : il s'agissait d'acter la forte augmentation (plus de 200.000 €) de l'an passé puisque le marché était limité à 650.000 €
- Attribution du marché investissement voirie 2024 : pour Saint-Mont, c'est ACCHINI qui interviendra mais il sera rencontré avant et surtout s'engage à intervenir d'ores et déjà.
- Attribution du marché fauchage débroussaillage sur 3 ans (2024/2025/2026) : pour Saint-Mont, il sera donné à un jeune de Projan, l'entreprise LAVAUD.

• Administration Générale :

- Assurances : Avenant n°2 révision de la cotisation 2023 contrat RC SMACL : il s'agit d'une régularisation due à la masse salariale.
- Election d'un Vice-Président en charge de l'Ecole, Enfance, Jeunesse : suite à la démission de Jean-François THOMAS, il fallait procéder à son remplacement. C'est Valérie DUFAU DUBOS qui a été lue à l'unanimité, sans d'autres candidats.

• Questions diverses

Des questions ont été posées sur le CISAA et le non-renouvellement de contrat du docteur Angel GIMENO GASCON. Rémi CAZALET demande effectivement ce que sera la suite du CISAA suite à ce départ.

7. Point sur le social

Le CIAS intervient pour la commune de Saint-Mont. Il faut se poser la question du devenir de l'association : Actions Sociales de Saint-Mont. Une compétence sociale a été rajoutée aux statuts du foyer rural. Il s'agit juste d'organiser des événements pour les grandes causes (repas solidaire etc ...). Avant de dissoudre l'association, des achats peuvent être effectués pour aménager l'étage de la maison des associations afin de rendre ce lieu socialement convivial.

Le maire fait le point aussi sur la situation d'un habitat. Une prise en charge globale se met en place.

8. Point sur les commissions :

a) Budget et Finances : Présidente – Murielle RIGAUD

Murielle a fait le point sur l'exécution budgétaire 2024 au point numéro 4 de l'ordre du jour

b) Embellissement et protection du cadre de vie : Présidente : Coralie CANTAU

Le maire a réinscrit le village au concours des « villes et villages fleuris ». Il fait donc trouver une solution à l'aménagement des courstous et trouver comment végétaliser les abords de la mairie. Coralie donc réitère sa volonté de réunir la commission EMBELLISSEMENT.

c) Prévention des risques : Présidente – Christine BOUEILH

Christine présente les exercices Préparisk sur les risques majeurs. Il faut en choisir un et s'y tenir. Mais ce calendrier est trop serré. Il s'avère impossible d'organiser quoique ce soit avant l'été.

d) Gestion du Personnel : Michel PETIT

Annie va être en congé. Il faut songer à son remplacement. Il faudra voir aussi avec « les quatre saisons » pour un système de remplacement. Il signale aussi les congés de Matthieu pour la semaine prochaine.

e) Travaux : Corentin JEGUN

La parole est donnée à Corentin pour les travaux dans le village. Il faudra voir pour une corvée pour la terrasse du terrain de pétanque.

Mais Corentin souhaite, puisque le nombre de places était suffisant pour la fête du vin, que soit aplani le terrain de Marie-Rose.

f) Loisirs – Culture – Tourisme : Nathalie HARDUYA

Nathalie a pris la parole lors du point 5 pour le débriefing sur « Vignoble en Fête ».

9. Questions diverses

AUTORISATION D'URBANISME :

Le maire a été alerté par une habitante sur la réfection d'une façade dans le périmètre historique en rouge et jaune. Il a pris contact avec le propriétaire, commanditaire des travaux. Il lui a notifié expressément que ces travaux relevait d'une déclaration préalable validée par l'Architecte des Bâtiments de France. Celle-ci a été saisie mais n'a pas répondu. En fait, il s'avère que la couche rouge est une sous-couche, et que la couche finale jaune deviendra couleur Pierre après une quarantaine de jours de séchage.

8 MAI 2024 :

Il convient de s'organiser pour la journée du 8 mai 2024. Nathalie s'occupera de la gerbe. Le maire propose que le reste (tapas) de la cérémonie des vœux soit décongelé et Murielle et Christine s'occuperont des boissons et de ce qui manque. Le rendez-vous est donné à 11h00 pour aménager la salle.

FORMATION :

Matthieu FORNEROD suivra une formation sur site le jeudi 11 avril pour obtenir son CACES pour conduire le tracteur. Christian TOLLIS sera présent.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL :

En raison des jours fériés (1 et 8 mai) et de son absence (15 mai) le maire propose la date du 22 mai 2024 pour un conseil municipal car il faudra organiser les élections européennes.

La séance est levée à 22h45.